



Paris, le 20 décembre 2012

**M. François Hollande**  
**Président de la République**  
**Faubourg saint Honoré**  
**Palais de l'Elysée**  
**75008 Paris**

**Monsieur le Président de la République,**

Je reviens vers vous au sujet de l'attitude des dirigeants israéliens, une attitude insolentement contraire au droit international, aux valeurs de justice, de civilisation et de paix.

Les faits sont connus qui donnent lieu à des condamnations unanimes quant aux décisions de ces dirigeants décidés à développer à marche forcée la colonisation et l'occupation de terres et de villes qui ne leur appartiennent pas, en particulier à Jérusalem-Est.

Et ces décisions qui bafouent frontalement le droit des Palestiniens à disposer d'un Etat, dont les paramètres clairs viennent d'être rappelés dans la résolution votée à l'ONU aboutissant à l'admission de la Palestine comme Etat non membre, s'accompagnent en Israël même de mesures violemment racistes contre les Palestiniens d'Israël. Ainsi, par exemple, en va-t-il de la décision ahurissante prise contre la députée de la Knesset, Madame Haneen Zoabi, de lui interdire purement et simplement de se présenter aux prochaines élections législatives.

Les déclarations de la communauté internationale s'ajoutent aux déclarations. Et rien n'y fait. Les dirigeants israéliens n'ont cure des condamnations émanant pourtant des Nations unies dont leur pays est membre ce qui les contraint, pourtant, à respecter la Charte et les décisions onusiennes. On voit bien qu'ils ne sont nullement disposés à appliquer le droit. Ils ne veulent pas de paix fondée sur le droit. C'est un constat.

Dans ces conditions, parler de « négociations directes » revient à accorder une prime et un encouragement à la politique israélienne mais aussi à défausser la communauté internationale de ses devoirs impératifs. Cette démarche dite de « négociations directes » ne peut conduire qu'à plus d'échecs et à encore et toujours plus de difficultés.

Un constat doit donc être tiré : comme tous les autres Etats dont les dirigeants dérogent au droit et aux valeurs universelles de justice et de liberté, Israël doit être sanctionné. Il n'y a pas d'autre alternative crédible et efficace pour faire entendre raison à ces dirigeants. C'est ce que disent également avec force 22 ONG importantes dans un texte récent.

Comme tous les dirigeants de la communauté internationale, vous affirmez que c'est la colonisation qui constitue l'obstacle majeur à une paix juste. C'est donc la politique de colonisation qu'il faut clairement sanctionner : l'interdiction de l'entrée des produits

fabriqués dans ces colonies est une mesure concrète, qui donnera à Israël un message clair de la France. Il en va de même pour la suspension de l'accord d'Association UE-Israël dont l'article II qui en fonde l'existence est violé par les dirigeants israéliens.

Tant que subsistera l'impunité, dont, seul sur la planète, bénéficie l'Etat d'Israël alors, c'est certain, jamais ces dirigeants ne reculeront. Et jamais la paix par le droit ne s'imposera.

Les discours et autres condamnations verbales ont largement trouvé leur limite. Il faut désormais agir, et agir vite, pour activer des sanctions.

C'est ce que nous vous demandons instamment.

Il est temps, grand temps de le faire. L'heure est particulièrement grave. La responsabilité des tous les dirigeants de la planète, à commencer par les plus important, est pleinement engagée.

Je vous prie sincèrement de croire, **Monsieur le Président de la République**, en l'expression de mon respect.

**Jean-Claude Lefort**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'C' followed by 'Lefort'.

Président de l'AFPS  
Député honoraire